



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 7 décembre 2017

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléants : Madame Anne-Marie DUMONT, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI

Procuration : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 17-35 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Le projet de décision modificative n° 1 du budget principal pour l'exercice 2017, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen, est établi en équilibre à 175 147 € répartis de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 148 946 €
- section d'investissement : 26 201 €

Cette décision modificative n°1 enregistre essentiellement :

- des réajustements budgétaires liés à l'exécution des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement,
- des virements et des transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

A – section de fonctionnement :

1- Les dépenses :

Apparaissent :

- un abondement de crédit au titre du chapitre 011 « charges à caractère général », afin de permettre de se porter acquéreur d'équipements de protection individuel en matière de feux de forêt qui ont donné toute satisfaction lors de la campagne estivale 2017,
- des réajustements, virements et transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

2- Les recettes :

Dont notamment :

- une inscription de 105 000 € au titre des remboursements des indemnités journalières,
- une inscription de 22 450 € au titre des remboursements des bons cadeaux périmés de l'année antérieure,
- des réajustements, virements et transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

B – section d'investissement :

1- Les dépenses :

Les dépenses concernent quasi exclusivement des virements et des transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire,, ainsi qu'une inscription de 25 526 € au titre de l'écriture d'intégration du don par les Sapeur-pompier de Monaco d'une remorque ventilateur grand débit (cf. délibération n°17-19 du 18 mai 2017).

2- Les recettes :

Les recettes ne concernent qu'une inscription de 25 526 € au titre de la contrepartie de l'écriture d'intégration passée en dépenses ci-dessus.

* * *

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la présente décision modificative n° 1 de 2017 du budget principal d'un montant total de 175 147 €, soit 148 946 € en section de fonctionnement et 26 201 € en section d'investissement, selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY

23
24
25
26
27
28

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE
ALPES-MARITIMES

Numéro SIRET : 280 600 511 00024

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE
DES ALPES MARITIMES

M61

DECISION MODIFICATIVE 1 (Version 2)

Annule et Remplace la version 1

BUDGET : 01 SDIS BP

ANNEE 2017

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget

B - Exécution du budget de l'exercice précédent

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget

A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement

A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B - Section d'investissement - Vue d'ensemble

B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement

B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement

B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme

B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme

B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser

B3 - Section d'investissement - Dépenses financières

B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement

B5 - Section d'investissement - Recettes financières

B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers

B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections

B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales

B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses

B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses

IV - Annexes

A - Elements du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2 - Méthodes utilisées

A3 - Etat des provisions

A4 - Etat des charges transférées

A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2 - Etat des contrats de crédit-bail

B3 - Etat des contrats de PPP

B4 - Etat des engagements donnés

B5 - Etat des engagements reçus

B6 - Situation des autorisations de programme

B7 - Situation des autorisations d'engagement

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget:

- au niveau chapitre (1) pour la section de fonctionnement
- au niveau chapitre (1) pour la section d'investissement
- Sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2
- Avec (3) vote formel sur chacun des chapitres globalisés

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

[...]

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

* sans reprise des résultats de l'exercice N-1

* avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

* avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION ou RESULTAT REPORTE	RESULTAT ou SOLDE(A)(3)
TOTAL DU BUDGET	163 477 514,26	162 826 814,54	2 006 227,01	+1 355 527,07
INVESTISSEMENT	16 678 273,93	15 859 222,77	1 262 938,31 (1)	+443 887,15
FONCTIONNEMENT	146 799 240,35	146 967 591,57	743 288,70 (2)	+911 639,92

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER - DEPENSES

CHAP /ART(4)	LIBELLE	DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
	SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	(I) 229 428,29
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	(II)

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration

INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A)+(B)
DEPENSES		RECETTES	Excédent si positif Déficit si négatif
I+II	229 428,29	III+IV	-229 428,29
I	229 428,29	III	+214 458,86
II		IV	+911 639,92

RESTES A REALISER - RECETTES		TITRES RESTANT A EMETTRE
CHAP /ARTICLE(4)	LIBELLE	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	26 201,00	26 201,00
+		+	+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		
=		=	=

Total de la section d'investissement (2)	26 201,00	26 201,00
--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	148 946,00	148 946,00
+		+	+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		
=		=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	148 946,00	148 946,00
---	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)	175 147,00	175 147,00
---------------------	------------	------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	675,00	25 526,00	26 201,00	675,00	25 526,00	26 201,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	148 946,00		148 946,00	148 946,00		148 946,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	149 621,00	25 526,00	175 147,00	149 621,00	25 526,00	175 147,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	391 983,26	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-271 356,54	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	406,54	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		21 496,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		105 000,00
Total gestion des services		121 033,26	126 496,00
66	CHARGES FINANCIERES	-25 933,26	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	40 846,00	
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 450,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		(I) 148 946,00	(II) 148 946,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES: (Recettes réelles - Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		(III)	(IV)

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(042+023)-R042

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	(V)	(VI)
--------------------------------------	-----	------

TOTAL DE LA SECTION	(I)+(III)+(V) 148 946,00	(II)+(IV)+(VI) 148 946,00
----------------------------	---------------------------------	----------------------------------

(1) DF023 = RI021 , DF042 = RI040 , RF042 = DI040 , DF043 = RF 043

(2) Inscrir en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (Y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DÉPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		(1)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-7 327,30	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2)	(3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2) 2 878,00	(2) 675,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2)	(3)
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300,00	
020	DEPENSES IMPREVUES	4 824,30	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)		
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		(I) 675,00	(II) 675,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT: (Dépenses réelles - Recettes réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	25 526,00	25 526,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		(III) 25 526,00	(IV) 25 526,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R(040+021)-D040

Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe - si négatif)

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	(V)	(VI)
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		(VII)

TOTAL DE LA SECTION	(I)+(III)+(IV) 26 201,00	(II)+(IV)+(VI)+(VII) 26 201,00
---------------------	--------------------------	--------------------------------

(1) Hors 1068

(2) Y compris les programmes

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(4) RI021 = DF023, RI040=DF042, DI040=RF042, DI041=RI041

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent(après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III- VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (EP+CS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 454 530,37		391 983,26	391 983,26	18 846 513,63
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	18 454 530,37		391 983,26	391 983,26	18 846 513,63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	116 939 762,39		-271 356,54	-271 356,54	116 668 406,35
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 254 531,68		406,54	406,54	1 254 938,22
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	1 254 531,68		406,54	406,54	1 254 938,22
66	CHARGES FINANCIERES	624 302,86		-25 933,26	-25 933,26	598 369,60
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	123 000,00		13 000,00	13 000,00	136 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	183 045,71		40 846,00	40 846,00	223 891,71
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 423 012,49				12 423 012,49
Dépenses de fonctionnement - Total		150 002 186,00		148 946,00	148 946,00	150 151 132,00

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 150 151 132,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV=I+II+III
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 672 372,00		21 496,00	21 496,00	4 693 868,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	140 061 627,66				140 061 627,66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 950,00				47 950,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 043 924,73		105 000,00	105 000,00	1 148 924,73
76	PRODUITS FINANCIERS	61 999,08				61 999,08
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	369 540,00		22 450,00	22 450,00	391 990,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 833 132,61				2 833 132,61
Recettes de fonctionnement - Total		149 090 546,08		148 946,00	148 946,00	149 239 492,08

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 150 151 132,00

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Eudget de l'exercice (BP+BC+DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 454 530,37	391 983,26	391 983,26
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	243 000,00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 315 000,00	-4 000,00	-4 000,00
60621	COMBUSTIBLES	12 648,00	-4 000,00	-4 000,00
60622	CARBURANTS	1 298 990,00	-6 000,00	-6 000,00
60623	ALIMENTATION	99 900,00	-1 000,00	-1 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	240 020,53	6 474,46	6 474,46
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	94 470,00	12 561,00	12 561,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 076 983,47	132 539,19	132 539,19
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 198 000,00	358 533,26	358 533,26
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	83 400,00	5 600,00	5 600,00
60661	MEDICAMENTS	71 000,00	3 200,00	3 200,00
60662	VACCINS ET SERUMS	5 500,00	-1 000,00	-1 000,00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	346 270,00	20 200,00	20 200,00
6067	PRODUITS D'INTERVENTION	118 711,00	-17 550,00	-17 550,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	2 535 309,29	-40 779,00	-40 779,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	956 182,71	-2 400,00	-2 400,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	405 696,00	-480,00	-480,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	165 700,00	-4 000,00	-4 000,00
615221	ENT ET REPARA BATIMENTS PUBLIC	170 812,94	34 160,00	34 160,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	253 570,00	13 000,00	13 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	113 715,00	-11 000,00	-11 000,00
6156	MAINTENANCE	1 863 091,00	-42 181,00	-42 181,00
6161	PRIMES ASSURANCES MULTIRISQUES	52 500,00		
6162	PRIMES ASSURANCES OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION	147 000,00		
6168	PRIMES ASSURANCES AUTRES	2 078 115,00	-54 000,00	-54 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	500,00		
61821	ABONNEMENTS	46 000,00		
61828	AUTRE DOCUMENTATION	10 090,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	426 300,00	-3 600,00	-3 600,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 900,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	8 350,00	-20,00	-20,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	15 000,00		
6226	HONORAIRES	95 323,43	-40 000,00	-40 000,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	-3 987,00	-3 987,00
6228	DIVERS	7 830,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	38 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	30 750,00		
6234	RECEPTIONS	7 000,00	500,00	500,00
6236	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	51 840,00	6 100,00	6 100,00
6238	DIVERS	1 500,00		
6241	TRANSPORT DE BIENS	5 475,00		
6247	TRANSPORT COLLECTIF	8 500,00	200,00	200,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	444 910,00	11 300,00	11 300,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	5 500,00	-1 300,00	-1 300,00
6258	DIVERS	20 300,00	500,00	500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	52 955,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	442 818,00	44 462,35	44 462,35
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	75 000,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	750,00	-50,00	-50,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	453 800,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 000,00		
63512	TAXES FONCIERES	2 000,00	-1 000,00	-1 000,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	500,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500,00		
6358	AUTRES DROITS	1 500,00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	247 054,00	-9 000,00	-9 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	116 939 762,89	-271 356,54	-271 356,54
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	6 740,00	94,04	94,04
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	715 112,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	668 182,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	39 877 958,01	-590 183,96	-590 183,96

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Budget (le l'exercice (BF+BS+DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	999 727,19	14 339,66	14 339,66
64113	NBI	590 971,61	20 530,35	20 530,35
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	27 509 231,12	126 939,78	126 939,78
64131	REMUNERATION	471 413,61	6 233,59	6 233,59
64141	VACATIONS VERSEES AUX SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES	14 089 361,00	763 000,00	763 000,00
64145	VACATIONS VERSEES AUX EMPLOYEURS	2 129,00		
64146	SERVICE DE SANTE	1 758 510,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	7 393 454,94	-42 062,67	-42 062,67
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	16 700 167,95	-58 081,35	-58 081,35
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	25 412,13	454,35	454,35
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	179 803,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 210 000,00	-511 100,00	-511 100,00
646	ALLOCATION DE VETERANCE	460 000,00	-4 500,00	-4 500,00
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	168 000,00		
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	2 600 000,00		
6488	AUTRES CHARGES	413 589,33	2 979,67	2 979,67
64881	ACTIONS SOCIALES	1 000 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 254 531,68	406,54	406,54
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	528 000,00		
6531	INDEMNITES	40 544,28	405,51	405,51
6532	FRAIS DE MISSIONS	150,00	150,00	150,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	46 312,00		
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	252 627,40	-148,97	-148,97
656	PARTICIPATIONS	156 173,00		
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	230 725,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
TOTAL GESTION DES SERVICES (A)=(011+012+65+014)		136 648 824,94	121 033,26	121 033,26
66	CHARGES FINANCIERES(B)	624 302,86	-25 933,26	-25 933,26
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES- REGLES A L'ECHEANCE	594 236,86	-5 933,26	-5 933,26
66112	INTERET - RATTACHEMENT ICNE	66,00		
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	30 000,00	-20 000,00	-20 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)	123 000,00	13 000,00	13 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	20 000,00		
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	8 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	31 304,00	-9 200,00	-9 200,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	53 696,00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	29 200,00	29 200,00
022	DEPENSES IMPREVUES(E)	183 045,71	40 846,00	40 846,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES= A+B+C+D+E		137 579 173,51	148 946,00	148 946,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(3)	12 423 012,49		
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES(3)	25 000,00		
6761	DIFFERENCE SUR REALISATIONS POSITIVE(3)	60 000,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES(3)	12 338 012,49		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 423 012,49		
<i>(=Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		150 002 186,00	148 946,00	148 946,00

RESTES A REALISER N-1 (3)

III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B.1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap/ /art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	14 516 024,29		2 878,00	2 878,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	901 796,57			
2051	CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDES	901 796,57			
21	Immobilisations corporelles	10 142 805,36		2 878,00	2 878,00
21351	INSTALLATIONS GENERALES BATIMENTS PUBLICS	1 238 131,58		-144 001,00	-144 001,00
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	354 912,00		-38 225,22	-38 225,22
21538	AUTRES RESEAUX	302 600,00		-81 688,17	-81 688,17
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	4 688 949,32		278 939,26	278 939,26
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	859 377,27		139 617,62	139 617,62
21571	ATELIERS	99 649,44		-2 811,00	-2 811,00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	131 672,84		-2 936,00	-2 936,00
21735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	837 298,04		-14 308,00	-14 308,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	634 434,05			
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	525 213,00		-21 420,11	-21 420,11
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	271 510,77		-72 419,89	-72 419,89
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	199 057,05		-37 869,49	-37 869,49
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 411 421,96			
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	3 308 809,43			
231735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 612,53			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES FINANCIÈRES	B3

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	1 002 673,10		-2 203,00	-2 203,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	788 439,31		-7 327,30	-7 327,30
1641	EMPRUNTS EN EUROS	788 439,81		-7 327,30	-7 327,30
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	1 233,13		300,00	300,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 233,13		300,00	300,00
020	Dépenses imprévues	213 000,16		4 824,30	4 824,30

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser "N-1"	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	3 109 090,00		675,00	675,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	3 000 000,00			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000 000,00			
20	Immobilisations incorporelles (3)				
204	Subventions d'équipement versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)			675,00	675,00
21351	INSTALLATIONS GENERALES BATIMENTS PUBLICS			675,00	675,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)				
23	Immobilisations en cours (3)	100 000,00			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP+RS+M)	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	2 033 132,61		
13912	amort. subvention région	5 133,33		
13913	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat - Département	485 790,75		
13918	SUBVENTIONS EQUIP AUTRES	2 831,36		
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	152 988,17		
192	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	25 000,00		
198	NEUTRALISATION AMORTISSEMENTS	2 161 509,00		
040	RECETTES (2)	12 423 012,49		
192	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	60 000,00		
21538	AUTRES RESEAUX	646,08		
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	23 677,53		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	323,98		
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	352,41		
28051	AMORT.CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	556 276,56		
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	36 756,00		
281312	AMORTISSEMENTS DES IMMOS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 429 967,00		
281351	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INST.BATIMENTS PUBLICS	232 041,00		
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX DE TRANSMISSIONS	671 142,87		
281532	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX D'ALERTE	244 265,00		
281538	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRES RESEAUX	217 184,06		
281561	AMORTISSEMENTS MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	3 543 226,44		
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	693 751,07		
281568	AMORTISSEMENT INSTAL AUTRE MATERIEL	352,10		
281571	AMORTISSEMENTS INSTAL ATELIERS	31 584,80		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	245 892,46		
2817311	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	14,00		
2817312	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	1 188 407,00		
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL GENERALES	1 920 162,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	520 106,71		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	381 222,53		
28184	MOBILIER	313 508,46		
28188	AUTRES	111 894,43		
2825	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	258,00		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023

III - ANNEXES		III
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		
		B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	1 648 063,58	-2 503,00	-2 503,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	788 439,81	-7 327,30	-7 327,30
1641	EMPRUNTS EN EUROS	788 439,81	-7 327,30	-7 327,30
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	859 623,77	4 824,30	4 824,30
13912	amort. subvention région	5 103,33		
13913	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat - Département	485 700,75		
13918	SUBVENTIONS EQUIP AUTRES	2 831,36		
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	152 988,17		
020	Dépenses imprévues	213 000,16	4 824,30	4 824,30

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Soilde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
1 645 560,58	229 428,29		1 874 988,87
Dépenses à couvrir par des ressources propres			1 874 988,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû à la date du vote du budget
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
CAISSE EPARGNE Contrat 9606831039	25/11/2016	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BANQUE POSTALE	25/11/2016	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
163 Emprunts obligataires (Total)													
[...]													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 614 513,00 €								
1641 Emprunts en euros (total)													
Construction Caserne St Jean Cap Ferrat MON214199EUR/0219549	DEXIA crédit local	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003	914 513,00 €	F		4,94%		A	C	O	
Achat matériels incendie et secours (EPA, Bateau...)	DEXIA crédit local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00 €	F	EONIA + 0,10%	4,70%		A	C	O	
MIN253318EUR/0279300	DEXIA crédit local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00 €	F	EONIA + 0,10%	4,95%		A	C	O	
Construction différents CS	DEXIA crédit local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00 €	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,34%		T	C	O	
Construction différents CS	Caisse d'Epargne	05/05/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00 €	F		5,87%		T	C	O	
2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00 €	F		5,87%		T	C	O	
2012.05/A10120105	Caisse d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00 €	F		5,87%		T	C	O	
Achat SIOP	Caisse d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00 €	F		5,69%		T	C	O	
2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00 €	F		5,69%		T	C	O	
Construction différents CS	La Banque postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00 €	F		2,40%		T	C	O	
MON092150EUR	La Banque postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00 €	F		2,40%		T	C	O	
Construction différents CS	La Banque postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00 €	F		2,12%		T	C	O	
MON050677EUR	La Banque postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00 €	F		2,12%		T	C	O	
1643 Emprunts en devises (total)													
[...]													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
[...]													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
[...]													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
[...]													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
[...]													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
[...]													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
[...]													
1681 Autres emprunts (total)													
[...]													
1682 Bons à moyen terme négociables													
[...]													
1687 Autres dettes (total)													
[...]													
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
X pour autres à préciser.

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget(14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
[...]													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				13 981 008,79 €					781 112,51 €	588 303,60 €		114 961,40 €	
Construction Caserne St Jean Cap Ferrat				515 366,69 €	10	F		4,94%	36 389,96 €	25 459,11 €		1 971,79 €	
ACHAT MATERIELS INCENDIE ET SECOURS (EPA, balais,...)				927 845,84 €	5	F	EONIA + 0,10%	4,70%	137 443,04 €	43 608,75 €		15 478,72 €	
MIN255318EUR/0270300				1 594 090,33 €	20	F	EONIA + 0,10%	4,95%	44 878,80 €	78 907,47 €		31 952,49 €	
Construction différents CS				1 525 000,00 €	15	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,34%	100 000,00 €	49 682,50 €		8 665,39 €	
MIN255320EUR/0270304				3 639 955,87 €	20	F		5,87%	94 067,39 €	214 553,29 €		38 737,85 €	
Construction différents CS				1 400 000,06 €	10	F		5,69%	133 333,32 €	77 873,98 €		7 207,33 €	
2010.063/A101011W				2 646 250,00 €	18	F		2,40%	145 000,00 €	62 205,00 €		5 112,45 €	
Construction différents CS				1 732 500,00 €	19	F		2,12%	90 000,00 €	36 013,50 €		5 835,39 €	
2012.025/A10120105													
ACHAT SIOP													
2012.063/A101230													
Construction différents CS													
MON502150EUR													
Construction différents CS													
MON50677EUR													
Construction différents CS													
1643 Emprunts en devises (total)													
[...]													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) [9]													
[...]													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
[...]													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
[...]													
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)													
[...]													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
[...]													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
[...]													
1681 Autres emprunts (total)													
[...]													
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)													
[...]													
1687 Autres dettes (total)													
[...]													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Change de taux, taux variable simple plafonné (cap)														
CONSTRUCTION CAENNES St Bon Cap Terrat														
MN214199EUR/0219549	DEXIA crédit local	914 513,00 €	515 366,69 €	1	24		4,94%	4,94%				25 459,11 €		
MN255338EUR/0270300	DEXIA crédit local	2 000 000,00 €	927 845,84 €	1	15		4,70%	4,70%				43 608,75 €		
Construction differents GS	DEXIA crédit local	2 000 000,00 €	1 594 090,33 €	1	30		4,95%	4,95%				78 907,47 €		
MN255320EUR/0270304	Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	1 525 000,00 €	1	20		3,34%	3,34%				49 682,50 €		
2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	4 000 000,00 €	3 639 955,87 €	1	25		5,67%	5,67%				214 553,29 €		
Construction differents GS														
Achit 300P														
2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	1 400 000,06 €	1	15		5,69%	5,69%				77 873,98 €		
Construction differents GS														
MN2552150EUR	La banque postale	2 900 000,00 €	2 646 250,00 €	1	20		2,40%	2,40%				62 205,00 €		
MN255672EUR	La banque postale	1 800 000,00 €	1 732 500,00 €	1	20		2,12%	2,12%				36 013,50 €		
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
(-)														
(-)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
(-)														
(-)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
(-)														
(-)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 4 (E)														
(-)														
(-)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
(-)														
(-)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal - montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - indice zone euro / 2 - indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie - indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 100,00% 13 981 008,79					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <u>Voir rapport n°16-4 : Modification de la nomenclature des biens meubles qui peuvent être imputés en section d'investissement</u>	14/01/2016 Rapport n° 16-04
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	<p><u>Bâtiments</u> : Agencement Bâtiments Construction Bâtiments</p> <p><u>Mobilier / Matériel Bureau</u> : Mobilier Matériel de bureau Mat. Électrique / Electronique</p> <p><u>Matériels Incendie et Secours</u> : Matériel santé Matériel Incendie et secours Cellule Amovible Spécialisée</p> <p><u>Matériel informatique</u> : Périphériques Info- Poste de travail Info- Système centraux</p> <p><u>Matériels divers</u> : Mat Classiques Mat Electrique / Electronique Mat Spécifiques Mat Transmissions</p> <p><u>Véhicules Incendie et Secours</u> : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE GCA, SEMI REMORQUE MRP Autres Vehicule /Secours VRM VSAB Garantie décennale EPA</p> <p><u>Véhicules Divers</u> : Voitures</p> <p>Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR EPA, EPSA, EPC</p> <p>Feux de Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA</p> <p>Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE) VL , VTP</p> <p><u>Logiciels</u> : logiciels d'application et progiciels Logiciels bureautiques</p> <p><u>Projet de refonte du système opérationnel et evolution des reseaux radioélectriques et de communication opérationnelles (SIOP)</u></p>	<p>15 ans</p> <p>30 ans</p> <p>15 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>10 ans</p> <p>15 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>20 ans</p> <p>15 ans</p> <p>15 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>10 ans</p> <p>6 ans</p> <p>8 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>12 ans</p> <p>8 ans</p> <p>3 ans</p> <p>15 ans</p> <p>18 Fevrier 1998 Rapport n°98-08</p> <p>23 juin 2016 Rapport n°16-32</p> <p>11 juin 2010 Rapport n°10-13</p> <p>14 octobre 2010 Rapport n°10-45</p>

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET <small>(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3212-7 du CGCT)</small>	B1

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	[...]				
FONCTIONNEMENT					
6574	06-01	Subvention : Participation au budget de fonctionnement	U.D.S.P.A.M	Associations loi 1901	173 000,00
	06-02		AMISDIS		49 000,00
	06-03		A.D.R.A.S.E.C 06		2 925,00
	06-04		Pupilles Orphelins		5 800,00
	[...]				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV

B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
CIS ST LAURENT DU VAR	3 200 000,00 €		3 200 000,00 €	5 605,14 €	1 900 000,00 €	1 294 394,86 €	0,00 €
CIS TOURRETTE-LEVENS	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €	- €	600 000,00 €	2 400 000,00 €	0,00 €
CIS ST MARTIN DU VAR	2 800 000,00 €		2 800 000,00 €	- €	460 000,00 €	1 840 000,00 €	500 000,00 €
CIS ROQUEFORT LES PINS	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €	- €	100 000,00 €	840 000,00 €	1 560 000,00 €
PARC VEHICULES 2016	3 383 149,00 €		3 383 149,00 €	3 174 285,00 €	208 864,00 €	0,00 €	0,00 €
PARC VEHICULES 2017	4 717 000,00 €	2 015 000,00 €	6 732 000,00 €	- €	4 332 000,00 €	2 400 000,00 €	0,00 €
TOTAL	19 600 149,00 €	2 015 000,00 €	21 615 149,00 €	3 179 890,14 €	7 600 864,00 €	8 774 394,86 €	2 060 000,00 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT D'J PERSONNEL AU 1/01/2017	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLG.S PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		302		302	269,1		269,1
Administrateur territorial hors classe	A	1		1	1		1
Administrateur territorial	A	2		2	2		2
Directeur territorial	A	5		5	4,2		4,2
Attaché principal	A	4		4	3,2		3,2
Attaché	A	15		15	12,6		12,6
Rédacteur principal de 1ère classe	B	13		13	10,5		10,5
Rédacteur principal de 2ème classe	B	30		30	26		26
Rédacteur	B	21		21	17,7		17,7
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3		3	3		3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	41		41	37,8		37,8
Adjoint administratif de 1ère classe	C	52		52	44		44
Adjoint administratif de 2ème classe	C	115		115	107,1		107,1
FILIERE TECHNIQUE (c)		180		180	172,2		172,2
Ingénieur en chef hors classe	A	1		1	1		1
Ingénieur en chef	A	2		2	2		2
Ingénieur principal	A	4		4	3,2		3,2
Ingénieur	A	4		4	2,4		2,4
Technicien principal de 1ère classe	B	18		18	17,2		17,2
Technicien principal de 2ème classe	B	10		10	9,2		9,2
Technicien	B	6		6	6		6
Agent de maîtrise principal	C	27		27	27		27
Agent de maîtrise	C	28		28	26,6		26,6
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	7		7	7		7
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10		10	10		10
Adjoint technique de 1ère classe	C	4		4	4		4
Adjoint technique de 2ème classe	C	59		59	56,6		56,6
FILIERE SAPEUR-POMPIER (d)		1319		1319	1315,8		1315,8
Colonel	A	5		5	5		5
Lieutenant-colonel	A	17		17	17		17
Commandant	A	26		26	26		26
Capitaine	A	72		72	72		72
Lieutenant hors classe	A	10		10	10		10
Lieutenant de 1ère classe	B	71		71	71		71
Lieutenant de 2ème classe	B	17		17	17		17
Adjudant	C	398		398	397,2		397,2
Sergent	C	486		486	484,4		484,4
Caporal-chef	C	12		12	12		12
Caporal	C	82		82	81,2		81,2
Sapeur de 1ère classe	C	101		101	101		101
Médecin et pharmacien de classe exceptionnelle	A	1		1	1		1
Médecin et pharmacien hors classe	A	9		9	9		9
Infirmier d'encadrement de SPP	A	4		4	4		4
Infirmier chef de SPP	B	6		6	6		6
Infirmier principal de SPP	B	2		2	2		2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0		0	0		0
Assistant social éducatif	B	0		0	0		0
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e)		1801		1801	1757,1		1757,1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories: A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complets sont comptabilisés à hauteur de quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:
ETPT = Effectifs physiques*quotité de temps de travail*période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de six mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXE 3

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS
UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	280 600 511 00263	SPA	OUI